

Entre le légal et l'illégal Pratiques d'arrangement et réinvention de la société et de l'État par la marge en Tunisie et ailleurs

Colloque international organisé les 17 et 18 novembre 2022 à Liège
Professeur Mohamed Nachi, Université de Liège

JEUDI 17 NOVEMBRE

9.00 Accueil des participants

9.15 Ouverture du colloque par Marc Poncelet

Professeur de sociologie, Université de Liège

Directeur du laboratoire OMER - Observer les Mondes en Recomposition

9.25 Introduction des travaux par Mohamed Nachi

Professeur de sociologie, Université de Liège

Laboratoire OMER - Observer les Mondes En Recomposition

Session 1. Les illégalismes, entre gestion, médiation et répression

Président de séance-discutant

Marc Poncelet

Professeur de sociologie, Université de Liège

Directeur du laboratoire OMER - Observer les Mondes En Recomposition

09.30 Fadhel Moussa

Professeur émérite de droit public et de science politique,

Ancien Doyen de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis,

Maire en exercice de la commune de l'Ariana

Face à l'anomie, la ville s'enlise dans l'illégalisme.

10.00 Carla Nagels

Professeure de sociologie, Université Libre de Bruxelles

Département d'Enseignement de la Criminologie

Quand Foucault veut différencier délinquance et illégalismes : le cas concret de la gestion de la fraude sociale en Belgique.

10.30 Discussion

10.50 Pause

Professeur Mohamed Nachi M.Nachi@uliege.be

Faculté des Sciences Sociales Bâtiment B31 - Quartier Agora | Place des Orateurs 3 4000 Liège, Belgique

www.fass.uliege.be/illegalisme

Président de séance-discutant

Abdelhamid Henia

Professeur émérite de l'Université de Tunis, Membre de l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts (Beit al-Hikma), Carthage.

11.05 Sylvie Ayimpam

Chercheuse, Aix-Marseille Université - Institut des Mondes Africains

La transgression des normes de sécurité au travail au Grand Marché de Ouagadougou (Burkina Faso).

11.35 Éric Battistoni

Magistrat e.r. ; chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux et de Paris 2

Quelles régulations de l'illégalisme ?

12.05 Mathieu de Nanteuil

Professeur de sociologie, Université Catholique de Louvain

Désobéir. Y a-t-il, en sociologie, un fondement normatif pour l'illégalisme ?

12.35 Discussion

12.50 Repas

Session 2. Les illégalismes, études de cas

Présidente de séance-discutante

Mona Claro

Professeure de sociologie, Université de Liège

Groupe de recherches PragmApolis – théories sociologiques, genre et mouvements sociaux

14.30 Faysal Ghorbali

Doctorant, Université de Liège

La vente et la consommation de Qwârs dans les marges de la Tunisie : l'affaire de Hajeb El Ayoun.

15.00 Jalal Tlili

Maître de conférences en sociologie, Université de Tunis El Manar

Le marché clandestin des boissons alcoolisées en Tunisie.

15.30 Samiha Hamdi

Maitre de conférences, Université de Sfax

De l'art de la transgression tranquille : l'appropriation de l'espace public. Étude ethnographique du quartier populaire Sidi Mansour.

16.00 Discussion

16.20 Pause

Président de séance-discutant

Mathieu de Nanteuil

Professeur de sociologie, Université Catholique de Louvain

16.35 Hanen Chebbi

Chercheuse en sociologie, Université de Sfax

Aux marges du légal et du formel : construction d'un système alternatif de collecte des déchets, cas de la commune de la Soukra (banlieue de Tunis).

17.05 Aymar Nyenyezi Bisoka

Enseignant chercheur, Université de Mons

Pluralisme juridique dans la gestion de conflits fonciers et la place de l'illégalisme. Etude de cas (RDC).

17.35 Discussion

17.55 Fin des travaux

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Session 3. Illégalismes, arrangements et accommodements

Président de séance-discutant

Fadhel Moussa

Professeur émérite de droit public et de science politique,

Ancien Doyen de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de Tunis,

Maire en exercice de la commune de l'Ariana

09.15 Philippe Coppens

Maître de recherches FNRS

Professeur à la Faculté de droit de l'Université Catholique de Louvain

Centre de Philosophie du droit

Légalité, légitimité et accommodement raisonnable.

9.45 Abdelhamid Henia

Professeur émérite de l'Université de Tunis, Membre de l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts (Beit al-Hikma), Carthage.

De "l'illégal" au "légal" en Tunisie au 17^e siècle : pratiques juridiques d'arrangement en matière d'appropriation.

10.15 Discussion

10.35 Pause

Professeur Mohamed Nachi M.Nachi@uliege.be

Faculté des Sciences Sociales Bâtiment B31 - Quartier Agora | Place des Orateurs 3 4000 Liège, Belgique

www.fass.uliege.be/illegalisme

Président de séance-discutant

Jean-François Guillaume

Professeur de sociologie, Université de Liège

Laboratoire OMER - Observer les Mondes En Recomposition

10.50 Lotfi Ben Aissa

Professeur d'économie politique, Université de Tunis

Dimensions sociales, juridiques et éthiques des " régularisations » des habitats anarchiques : cas de « Hay Helal » à Tunis.

11.20 Kokou Kouzouahin Somabe

Doctorant, Université de Liège

Arrangement institutionnel et compromis dans la gestion des aires protégées. Les enjeux de la justice environnementale au Togo.

11.50 Edgard Tasia

Docteur en anthropologie, assistant, Université de Liège

Dans les coulisses de l'institution universitaire : entre pratiques d'arrangement et pratiques d'illégalisme. L'exemple ethnographique de l'implémentation de la RFIE.

12.20 Mohamed Nachi

Professeur de sociologie, Université de Liège

Laboratoire OMER - Observer les Mondes En Recomposition

Les pratiques d'arrangement : au seuil de l'illégalisme ?

12.50 Discussion

13.10 Synthèse

13.30 Fin des travaux